

# Courrier des lecteurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **17 (1987)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

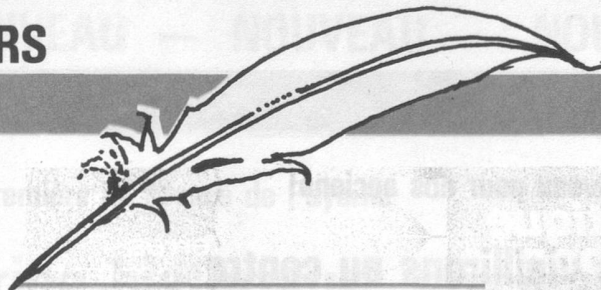
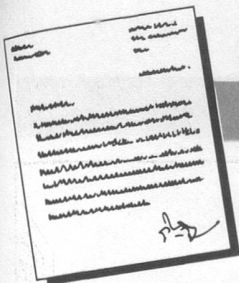
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>



## Pitié pour les grenouilles!

Plusieurs lectrices et lecteurs ont protesté. Contre la vie chère, les intempéries, la pollution? Plus simplement, ils n'ont pas apprécié la publication d'une recette de beignets de cuisses de grenouilles (numéro de juillet/août). Une telle recette n'a pas sa place dans un

journal qui, chaque mois, consacre deux ou plusieurs pages à nos amis les animaux et à leur protection. Le rédacteur responsable reconnaît son erreur et se décerne une volée de bois vert. Merci à ces correspondants: Mme M. Bonzon, Aigle; Mme G. Moll, Ché-

serex; Mme R. Germann, Carouge; M. J.-P. Leuba, Belmont s/Yverdon; Mme Anne Livoti, Genève, et M. et Mme C. Mérat, Genève. Un animal qu'on tue, c'est toujours triste. Surtout si plusieurs sacrifices sont nécessaires pour une seule bouchée... mais ayons aussi une pensée émue pour les jolis lapins, coquelets, agneaux, petits veaux... Qu'importe! Respectons la grenouille!

## Grands prix de l'Age d'Or à Béziers (France)

L'Age d'Or: quel joli nom pour les aînés! Figurez-vous que c'était la fête, le 30 mai dernier, pour les poètes du 3<sup>e</sup> âge. Ce jour-là avait lieu la remise des prix aux lauréats du concours annuel: «Grands Prix de l'Age d'Or» - concours international - de l'Université du 3<sup>e</sup> Age de Béziers. Très belle journée pour les poètes et les écrivains récompensés. L'ambiance si sympathique favorisait les rencontres. Que dire aussi de l'accueil cordial des responsables et animateurs de cette Uni où se dépensait sans compter la fondatrice du prix, Mme E. Sansoube? L'apéritif d'honneur a précédé la cérémonie de remise des prix. Un orateur officiel exprima sa satisfaction de voir «la permanence de la poésie dans notre société robotisée et abusivement scientifique...»

Eh bien, merci et bravo à la ville de Béziers de la part de l'Age d'Or et de la lauréate suisse!

Lily Ryser, Lausanne

## Séjours courte durée

### Vacances pour personnes âgées, convalescence pour tous

Cette brochure vise trois publics:

- les aînés souhaitant prendre quelques vacances ou partir en convalescence dans un cadre aux prestations plus larges, plus personnalisées que celles d'un hôtel;
  - les personnes qui, quoique non âgées au sens de l'AVS, cherchent un lieu de convalescence ou de repos;
  - les personnes ayant la charge familiale ou amicale d'une personne âgée, à la recherche d'un séjour temporaire ou d'un lieu de dépannage.
- Elle comprend la présentation de quelque 135 établissements (hôtels, pen-

sions, cliniques, homes) de Suisse romande et de Haute-Savoie.

Editée en collaboration entre le Service d'information sociale et juridique de l'Hospice général et le Centre d'information et de coordination pour personnes âgées (CICPA), elle peut être obtenue au prix de Fr. 5.- à l'Hospice général, case postale 430, 1211 Genève 3, tél. (022) 36 31 32.

## Maintien à domicile

Le Centre de gériatrie, service ambulatoire des institutions universitaires de gériatrie de Genève, organise, le 23 septembre 1987, au Centre médical universitaire, une journée internationale ayant pour thème: «Maintien à domicile: quel avenir?»

A cette journée participera M. Jacques Vernet, conseiller d'Etat, chef du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique. Plusieurs professeurs venant de Genève, Lausanne, France, Italie, Belgique, Canada traiteront différents thèmes.

Pour tous renseignements, téléphonez au 022/35 24 10.

## CLAIRE-FONTAINE

Etablissement médico-social  
Personnel soignant - Médecins attitrés  
Courts et longs séjours

C. NOZYNSKI 1605 Chexbres Tél. 021/56 12 50

## AMBULANCES SECOURS METROPOLE SA

021 24 24 24

LAUSANNE PERMANENCE JOUR + NUIT

# CALOX®

En pharmacies  
et drogueries

**MAINTIEN EN PLACE VOS  
«TROISIÈMES DENTS»  
TOUTE LA JOURNÉE**

CALOX crème adhésive normale.  
Pour dentiers à problèmes:  
CALOX crème spéciale  
à forte adhérence.

**NOUVEAU!**

Comprimés effervescents CALOX  
pour le nettoyage hygiénique  
de vos troisièmes dents.

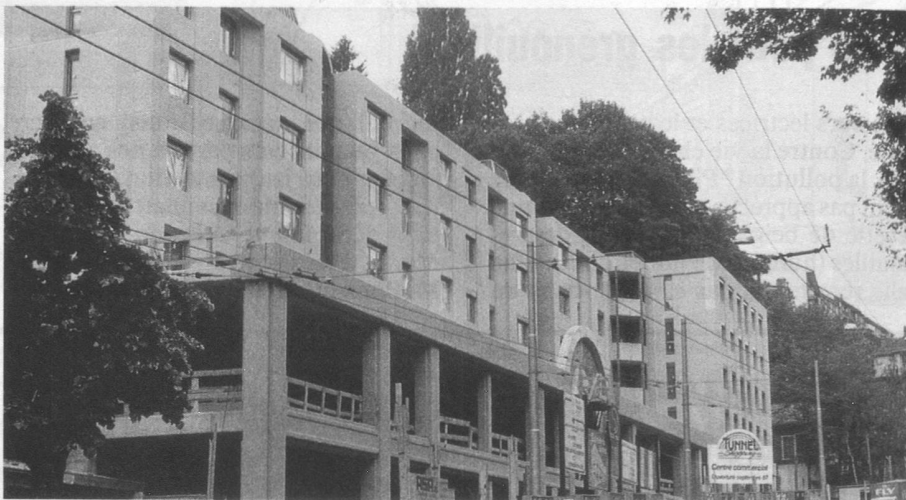
adima sa, Genève

**Du nouveau pour nos anciens!**

## Nous vieillirons au centre

La Fondation Mont-Calme — établissement médico-social lausannois de 140 lits, hautement spécialisé dans l'accueil de personnes âgées souffrant de maladies chroniques — étend son rayon d'activité. A partir du 1<sup>er</sup> août de cette année, elle loue un groupe d'appartements dans un immeuble situé au cœur de la ville, le « Tunnel-shopping ». Ce complexe abritera, outre les habitations, une trentaine de commerces de tous types (tea-room, confection, teinturerie, etc.).

Rien n'est laissé au hasard. Les futurs résidents, c'est-à-dire les personnes, non atteintes de maladies graves, qui désirent profiter des plaisirs de la vie grâce à une aide complice pourront bénéficier sur place de tous les services hôteliers: ménage, cuisine, entretien. D'autre part, la prise en charge de tous les soins paramédicaux sera assurée par la fondation, de même que la sécurité jour et nuit et sept jours sur sept (système d'alarme en liaison directe avec Mont-Calme). Enfin, le coût



d'hébergement mis à la charge des pensionnaires pourra être adapté aux revenus de chacun.

Cette nouvelle forme d'accueil est destinée à créer un stade intermédiaire entre le logement individuel, devenu trop lourd et désécurisant pour une

personne âgée, et le placement dans une institution, avec tout ce que cela représente comme atteinte à l'individualité des personnes. Par cette innovation, la Fondation Mont-Calme désire offrir un cadre de vie où l'intimité est préservée et le service personnalisé.

## Au Parc de Valency, Lausanne: une résidence modèle

Les impératifs du bouclement de notre numéro d'été nous ont mis dans l'impossibilité de donner un reflet suffisamment éloquent de la fête d'inauguration de la Résidence du Parc de Valency, qui eut lieu le 18 juin dernier en présence d'une centaine d'invités.

Avant tout, rendons hommage à Mme Renée Guisan et à son mari, le D<sup>r</sup> Michel Guisan, qui ont su réaliser un établissement modèle, d'un goût parfait, où règnent liberté et chaleur humaine.

Dans cette résidence, tout est prévu pour le bien-être physique et moral des pensionnaires qui bénéficient d'un environnement sans reproche dans une ambiance harmonieuse. Une telle réussite fut célébrée après une année d'activité qui a prouvé l'excellence des idées ayant présidé à la réalisation.

L'administrateur de la résidence, M. Bernard Russi, releva que cet EMS est certes une réalité sociale. Mais à Va-

lency, on a voulu éviter une « certaine mécanisation de la vie » par des horaires stricts.

Le conseiller d'Etat Philippe Pidoux apporta le salut des autorités et souligna que dans cette maison pleine d'idées généreuses « l'initiative privée enrichit un réseau public ». Ce qui fait, en définitive, que le « naufrage de la vieillesse » est largement dépassé.

Médecin et cocréateur de la résidence, le D<sup>r</sup> Michel Guisan, dans une improvisation pleine d'esprit et de cœur, déclara notamment qu'« il est merveilleux de trouver dans ce pays des magistrats venant assister à l'inauguration d'un EMS de 20 lits ». Suivit un éloge du non-professionnalisme d'une direction qui lui permet de faire preuve d'un esprit inventif jusque dans les techniques médicales.

L'architecte Jean-Paul Michel releva qu'il s'agissait, pour réaliser cette résidence, de confronter l'architecture aux

besoins des personnes âgées, en leur assurant un confort optimal à ne pas confondre avec le luxe.

Enfin, Mme Renée Guisan, qui travailla à la réalisation pratique d'une idée qui lui était chère, en exprima la philosophie: avant tout, le but est d'aider les personnes âgées à gouverner leur vie dans les meilleures conditions. Ses expériences sociales, notamment au sein du comité de direction de Pro Senectute, ses contacts, ses voyages l'ont poussée à créer quelque chose de nouveau où tout soit à la mesure humaine. A la résidence, les horaires sont souples, les visites libres, les identités respectées et les activités variées permettent à chacun de s'exprimer. Harmonie, souplesse, liberté, tact.

Des danses folkloriques et de la musique classique agrémentèrent cette sympathique inauguration qui fut suivie de deux journées portes ouvertes.